

## Délibération des élus au CSEC du 7 décembre 2022

Conformément à article L. 2315-28 du Code du travail, les élus du CSEC vous demandent l'organisation d'une réunion extraordinaire de CSEC dans les plus brefs délais avec pour ordre du jour :

1. Approbation des PV des CSEC des 29 et 30 juin 2022
2. Dates des CSEC ordinaires 2023 et des CSSCTC
3. Point RH
  - Point sur les process d'établissement des contrats de travail
    - présentation du/des modèles de contrats en vigueur à l'AFPA
    - présentation du/des modèles d'avenants proposés aux formateurs dans le cadre du passage de la classe 9 à la classe 10
  - Point sur le canal unique pour les ressources temporaires et bilan des demandes par les centres
  - Rappel des règles de gestion des lettres de mission
4. Point sur la restauration :
  - Organisation des contrôles par l'AFPA du marché de la restauration (moyens et méthodes)
5. Présentation du rapport du médiateur 2021
6. CSSCTC
  - Présentation des préconisations de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail du 26 juillet, 8 septembre et du 17 novembre 2022
  - Présentation des travaux de la CSSCTC sur les inspections obligatoires
  - Délibération du CSEC sur les préconisations de la CSSCTC
7. Présentation par la direction du memento des Inspections Obligatoires
8. Présentation du plan de sobriété énergétique et perspectives 2022/2023
9. Compte-rendu de la Commission Economique Centrale du 14 novembre 2022
10. Informations trimestrielles à fin septembre et atterrissage 2022 (à la suite des engagements de la direction en CEC)
11. Budget initial 2023 (sous réserve du CA du 8/12)
12. Point d'information sur territoire digital : éléments RH, pérennité, missions, chiffre d'affaires

Nombre de votants : 24

- Pour : 24
- Contre : 0
- Absentions : 0